

Lait de chamelle, lait de vache : production, qualités et usages chez les Toubou (Tchad, Niger)

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. Lait de chamelle, lait de vache : production, qualités et usages chez les Toubou (Tchad, Niger). BIEULAC-SCOTT Maggy. Cultures des laits du monde, Actes du colloque " Cultures des Laits du Monde ", 6 et 7 mai 2010, Paris, Museum National d'Histoire naturelle, Paris : Les Cahiers de l'Ocha, pp.104-116, 2011, n° 15. hal-00749428

HAL Id: hal-00749428

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00749428>

Submitted on 7 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BAROIN, Catherine. 2011. "Lait de chamelle, lait de vache : production, qualités et usages chez les Toubou (Tchad, Niger)", in BIEULAC-SCOTT Maggy (éd.), *Cultures des laits du monde, Actes du colloque « Cultures des Laits du Monde », 6 et 7 mai 2010, Paris, Museum National d'Histoire naturelle*, Paris : Les Cahiers de l'Ocha n° 15, pp. 104-116.

**Lait de chamelle, lait de vache :
production, qualités et usages chez les Toubou
(Tchad, Niger)**

Résumé

Les Toubou, pasteurs nomades, occupent un quart du Sahara et de sa frange sahélienne, dans le nord du Tchad. L'élevage extensif qu'ils pratiquent a deux finalités, le croît et le lait. Le lait est consommé, et le croît permet la vente sur les marchés de quelques animaux pour acheter mil, thé et sucre, qui sont avec le lait la base de l'alimentation. Mais les laits de chamelle, de vache ou de chèvre ont des qualités gustatives et des usages distincts, et surtout ils ne sont pas abondants aux mêmes moments de l'année. L'élevage combiné de ces animaux permet donc de limiter les périodes de soudure. Le lait de chèvre est souvent dédaigné, sauf pour nourrir un orphelin ou de jeunes enfants, car il est proche du lait humain. Le lait de chamelle est salé et mousseux, mais au contraire du lait de vache, il ne permet pas de faire du beurre. Or ce dernier est hautement valorisé par les femmes toubou, en particulier comme cosmétique. C'est pourquoi elles poussent les hommes à reprendre cet élevage, dès que possible, lorsqu'après une sévère sécheresse les troupeaux de bovins ont été réduits à néant.

Mots clés

Elevage, alimentation, lait, beurre, pastoralisme, Tchad, Toubou.

Abstract

The Tubu are pastoralists who herd their flocks over one fourth of the Sahara desert and its sahelian fringes, north of Lake Chad. They drink the milk of their animals, and sell a few of them to buy millet, tea and sugar. Camel milk, cow milk and goat milk are used differently, but most importantly they are not available at the same times of year. Breeding these three types of animals thus helps shorten times of scarcity. Goat milk is often neglected, except for feeding an orphan or babies. Camel milk, as opposed to cow milk, cannot be used to

make butter. But since butter is highly valued by women who use it as a cosmetic as much as for food, they will urge their husbands to resume cow herding, in spite of the risks involved, after a severe drought killed the whole flock.

Keywords

Pastoralism, milk, butter, food, Chad, Tubu

Les Toubou sont des pasteurs nomades, éleveurs de chamelles, de vaches et de chèvres. Il y a lieu de préciser toutefois que les chameaux et chamelles d'Afrique (termes consacrés par l'usage) sont des animaux qui ne présentent qu'une seule bosse, et qu'il serait pour cette raison plus adéquat de les qualifier de dromadaires. Quoi qu'il en soit, les Toubou sont les voisins des Touaregs à l'est, et leur domaine géographique est presque aussi vaste. Il se centre sur le Nord du Tchad, depuis le lac Tchad jusqu'au sud de la Libye, et de l'Est du Niger jusqu'au Soudan, soit environ un quart du Sahara et de sa frange méridionale, le Sahel. L'espace toubou est dominé au nord par le massif du Tibesti, qui culmine avec plusieurs sommets à plus de 3000 mètres, et il s'étend au sud jusqu'aux abords du lac Tchad. Vers l'est, il est limité par le désert du Ténéré qui sépare les Toubou des Touareg tandis qu'à l'ouest, les massifs de l'Ennedi, du Ouaddaï et du Darfour, situés à la frontière du Tchad et du Soudan, sont occupés par des agropasteurs culturellement apparentés aux Toubou proprement dits.

Ces derniers se subdivisent en deux grands sous-groupes, les Teda et les Daza. Les Teda, au nord, sont de purs sahariens tandis que les Daza, au sud, vivent principalement en zone sahélienne. Les uns et les autres parlent deux dialectes d'une même langue, appelés respectivement *teda-ga* ou langue des Teda, et *daza-ga* ou langue des Daza. Il s'agit d'une langue dite saharienne, qui est proche de celle des Kanouri parlée au Bornou (au sud-ouest du lac Tchad, en Nigéria). Ces langues relèvent du groupe des langues nilo-sahariennes, dont la plupart sont parlées plus loin vers l'est de l'Afrique, en particulier dans la haute vallée du Nil. Les Teda et les Daza s'inter-comprennent et s'intermarient volontiers. En raison toutefois des caractéristiques géographiques des territoires qu'ils occupent, leurs modes de vie sont quelque peu distincts : les premiers sont plutôt éleveurs de chameaux et les seconds plutôt éleveurs de vaches. Mais les Daza combinent volontiers ces deux types d'élevage. Certains même ont abandonné l'élevage des vaches, à la suite des grandes sécheresses des années 1970 et 1980. Celles-ci furent catastrophiques. Elles entraînaient la perte de

troupeaux entiers de bovins, et de beaucoup de chameaux aussi. De nombreux éleveurs abandonnèrent alors, de façon définitive ou provisoire, l'élevage des vaches qui s'avérait trop aléatoire dans ces zones arides.

Teda et Daza sont musulmans, comme tous les peuples sahariens et sahéliens qui les entourent. Tel est le cas aussi des agropasteurs beri, qui relèvent comme les Teda et les Daza de l'ensemble culturel toubou. Les Beri sont établis au Ouaddaï, en Ennedi et au Darfour dans l'est du Tchad, ainsi qu'au Soudan. Ils se répartissent en Bideyat et Zaghawa, et présentent sur le plan culturel des similitudes frappantes avec les Toubou, en dépit d'un mode de vie un peu différent. Toutefois c'est surtout des Teda et des Daza, qui vivent exclusivement de l'élevage, qu'il sera question ici.

Dans les vastes espaces désertiques ou semi-désertiques qu'occupent ces pasteurs, les pluies sont trop incertaines et insuffisantes pour cultiver. Seul l'élevage extensif permet de subsister. Mais cet élevage n'est pas orienté vers la vente de bétail, et les Teda et les Daza sont peu insérés dans l'économie de marché. Leur économie tend plutôt vers l'autosubsistance. La finalité de l'élevage qu'ils pratiquent est double : il vise le croît du bétail (l'augmentation du cheptel) et la production de lait. C'est pourquoi les troupeaux se composent essentiellement de femelles. Quelques animaux mâles sont gardés pour la reproduction et quelques chameaux pour la monte et le bât. Les autres sont vendus en priorité, ainsi que les femelles stériles.

Le lait est consommé directement par les familles, frais ou caillé, tandis que le croît permet de réaliser des objectifs multiples. Il permet tout d'abord de se prémunir contre le risque, car plus on a de bétail, plus on a de chances qu'il en reste quelques têtes après une épidémie ou une sécheresse. Ensuite le croît permet la vente sur les marchés de quelques animaux, mâles de préférence, quand il s'agit de payer l'impôt ou de faire un achat indispensable. Les denrées principales qu'on achète sont des aliments : le mil, le thé et le sucre. Le mil est en effet, avec le lait, la base de l'alimentation. Cuit à l'eau, le mil forme une pâte compacte qui n'est généralement consommée qu'une fois par jour tandis que le thé, bu très sucré, est une boisson énergétique extrêmement appréciée. Il constitue le rare luxe d'une existence qui n'en connaît guère d'autres.

Outre l'achat de ces denrées indispensables, le croît du bétail alimente aussi un vaste réseau de dons d'animaux entre les familles, qui sont au cœur des relations sociales. Ces dons s'effectuent principalement lors des mariages. Le futur marié doit d'abord rassembler un nombre important d'animaux, que lui donnent ses divers parents. Au fur et à mesure qu'il les reçoit, il les donne au père de sa future épouse. Mais ce « prix de la fiancée » ne constitue pas pour autant un achat de l'épouse, car le cycle des échanges ne s'arrête pas là et ce versement est

suivi d'une importante contrepartie. Le jour de son mariage et dans les années qui suivent, le jeune marié reçoit à son tour de très nombreux animaux des divers parents de sa femme, souvent davantage même qu'il n'en a donné au départ. Les dons de bétail vont donc dans les deux sens, voire dans de multiples sens entre familles nucléaires liées par des relations de parenté ou d'alliance. Ces transferts d'animaux, d'une famille nucléaire à l'autre, forment la trame des rapports sociaux dans cette société qui, par ailleurs, frise l'anarchie (Baroin 1988). Les Toubou se distinguent en effet par leur très grand esprit d'indépendance, et par l'absence d'autorité de leurs chefs. Chacun en effet, chez les Toubou, s'estime son propre chef et considère n'avoir de comptes à rendre à personne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils furent très difficiles à assujettir lors de la conquête coloniale.

Le lait, chez ces éleveurs, est donc un produit essentiel. En même temps, la production de lait est le corollaire obligé de l'accroissement du troupeau : plus élevé sera le nombre de petits, veaux ou chamelons, plus élevé aussi sera le nombre des bêtes laitières. Quand naît un chamelon ou un veau, le lait de sa mère est là pour le nourrir, en même temps qu'il peut être en partie prélevé pour les besoins humains. Quelles sont donc les stratégies mises en œuvre pour maximiser à la fois le croît du bétail et la production de lait ? Pour les mettre en évidence, il nous faut nous intéresser tout d'abord aux conditions de l'élevage, c'est-à-dire aux caractéristiques de l'environnement écologique, qui est marqué par de grandes incertitudes. Ceci nous portera à décrire le cycle annuel de l'élevage, ou plutôt celui des élevages car ces cycles diffèrent selon la nature du bétail (chamelles, vaches et chèvres). Nous décrirons ensuite les techniques de traite et celles du sevrage des jeunes animaux, avant d'aborder les modes de consommation des produits lactés. Le beurre (obtenu uniquement à partir du lait de vache) occupe une place à part, car il n'entre pas seulement dans l'alimentation. Il sert aussi de cosmétique, voire de remède, et on le vend parfois lorsqu'il est produit en quantité suffisante. Le lait par contre est rarement commercialisé. Il n'est pas non plus vendu sous forme de fromage dont les Toubou, contrairement aux Touareg, ne sont ni producteurs ni consommateurs. Mais voyons d'abord quelles sont les conditions de l'élevage dans ce milieu désertique et sub-désertique.

1) Les contraintes de l'élevage laitier en milieu saharo-sahélien

Ces contraintes seront décrites ici principalement pour ce qui concerne la frange sahélienne du pays toubou¹, où se concentre la plus grosse partie de la population et du cheptel. C'est dans cette zone seulement que peut se pratiquer

¹ L'essentiel des enquêtes a été mené chez les Toubou de l'est du Niger.

l'élevage des vaches, incompatible avec le climat désertique. Cette frange sahélienne est aussi celle où le cycle des saisons est le plus marqué. Tout l'élevage au Sahel est en effet subordonné à la saison des pluies, dont l'abondance conditionne celle du pâturage. Les pluies se concentrent sur une très courte période de l'année, en juillet-août. Elles commencent parfois plus tôt, en juin, et s'arrêtent avant la fin septembre. Ces quelques mois sont la période faste où repoussent les pâturages. Ils se dessècheront ensuite rapidement, et seront broutés secs la majeure partie de l'année. Mais les pluies au Sahel sont aléatoires, dans le temps comme dans l'espace. Nul lieu n'est assuré d'en recevoir, et à fortiori est-il impossible de prévoir à quel moment elles tomberont.

C'est pourquoi la mobilité des éleveurs, en quête de pâturages, est une stratégie essentielle de survie. Cette mobilité est favorisée par la petite taille des unités d'exploitation, qui facilite aussi la fluidité des mouvements. En effet chaque famille restreinte (le père, la mère et leurs enfants) gère son propre troupeau et organise de manière indépendante ses déplacements. Ces derniers doivent tenir compte des exigences du bétail, qui diffèrent selon les espèces.

Par exemple les vaches, au contraire des chamelles, nécessitent un abreuvement quotidien et ne peuvent donc s'éloigner beaucoup des puits, à moins qu'elles ne s'abreuvent elles-mêmes à une mare temporaire, comme il s'en forme pour quelques semaines à la saison des pluies, au fond de dépressions argileuses. Par contre c'est loin des puits, dans le désert, que se trouvent en hiver des pâturages riches en sels minéraux, qui sont indispensables aux chamelles. En particulier, c'est dans le désert seulement que pousse le *zri* (*Cornulaca monacantha*), plante connue sous le nom arabe de *had*. Quand le froid arrive, vers novembre ou décembre, il faut donc quitter la zone sahélienne pour conduire les chamelles au désert, vers le nord. Ce sont les hommes, surtout les jeunes, qui partent avec les chamelles, pour ne revenir que vers janvier. Ils n'emportent avec eux qu'un mince bagage : leur selle de chameau qui, au bivouac, les protégera du vent, leur poignard de coude dont les hommes toubou ne se séparent jamais, une couverture, un récipient de vannerie pour la traite, un luth pour se distraire, si possible un peu de tabac et de thé et de sucre. En cette saison, ils se nourrissent presque exclusivement de lait de chamelle.

Pendant ce temps les femmes et les jeunes enfants restent au sud dans les campements, à prendre soin des vaches et des chèvres. Les nécessités de l'élevage conduisent donc à l'éclatement des familles en cette période de l'année.

Il en est de même à la tombée des premières pluies en juin ou juillet, saison où beaucoup d'éleveurs se dispersent. Si les pluies tardent à tomber auprès du puits où la famille monte habituellement sa tente, les vaches sont conduites vers les

premiers espaces reverdis, là où les premières pluies sont tombées. On déménage aussi pour profiter des mares temporaires. Hommes et bêtes s'y abreuvent facilement et grâce à elles les bergers échappent, pour quelques semaines, à la lourde corvée de l'abreuvement au puits.

En règle habituelle en effet, les vaches doivent être abreuvées tous les jours au puits, les chamelles un peu moins souvent en fonction de la saison. C'est un travail éreintant. Il faut tirer la corde qui tient la puisette, à la main directement ou bien par traction animale. La corde tourne alors sur une poulie qui, posée sur une fourche de bois, surplombe le puits. Le bout de la corde est attaché à un âne ou un chameau qui, en s'éloignant, la tire et fait remonter la puisette.

En cette saison des pluies, période faste s'il en est, on ne se disperse pas seulement à la recherche des mares et des premiers pâturages verts, on cherche aussi à préserver en partie les pâturages reverdis, en vue de la prochaine saison sèche où la pénurie de fourrage risque à nouveau de se faire sentir. C'est pourquoi les jeunes gens, à nouveau, éloignent pour quelques semaines les chamelles des campements familiaux. Ils les conduisent sur des pâturages plus lointains, tandis que les vaches resteront avec le reste de la famille auprès des tentes.

Les saisons ne rythment pas seulement les déplacements des familles et des troupeaux, mais aussi les cycles biologiques des animaux. Les périodes de fortes naissances sont saisonnières, et elles ne sont pas les mêmes pour les chamelles et les vaches. Leurs périodes de gestation ne sont pas non plus identiques. Celle des chamelles est de 13 mois, tandis que celle des vaches se limite à 9 mois. Les chamelles mettent bas surtout en hiver ou à la fin de l'hiver, tandis que les veaux naissent plutôt à la saison des pluies.

C'est dans le désert en hiver que les bergers organisent les saillies des chamelles, qui mettent bas un an plus tard dans le nord également, ou juste après leur retour vers les campements. La fin de l'hiver est donc une grande période de naissance pour les chameaux. Les bergers, dans le désert, attendent que toutes les chamelles en fin de gestation aient mis bas avant de faire le voyage vers le sud. Le cas échéant quelques bébés chameaux, encore trop jeunes pour faire le voyage à pied, sont rapportés à dos de chameau dans de grands sacs de vannerie à claire voie. C'est en cette saison que le lait de chamelle est le plus abondant. Il l'est encore quelques mois plus tard, quand les chaleurs sont les plus fortes, c'est-à-dire en avril-mai. Les chamelles traversent sans difficulté cette saison chaude, à laquelle leur morphologie est bien adaptée. De plus, le cuir épais de leurs mâchoires leur permet de brouter sans peine, en toute saison, les branches des arbres épineux.

Tel n'est pas le cas des vaches, pour lesquelles au contraire cette période de canicule est une bien rude épreuve. Non seulement elles souffrent de la chaleur, mais en outre leur nourriture se raréfie. Au contraire des chamelles et des chèvres, elles ne broutent guère les branches d'arbres et les herbes qu'elles pâturent, depuis les dernières pluies, se sont amenuisées. Les vaches laitières tarissent alors. C'est quelques mois plus tard que naissent la plupart des veaux, à la saison des pluies. C'est donc surtout en cette nouvelle saison verte, appelée en Afrique « hivernage » mais qui correspond à notre été (juillet-août), que le lait de vache est abondant. Ainsi, grâce au décalage des cycles physiologiques annuels des chamelles et des vaches, la combinaison de ces deux types d'élevage permet aux familles de réduire les périodes de carence, et d'avoir du lait la plus grande partie de l'année.

Ces deux élevages, celui des vaches et celui des chamelles, sont généralement considérés par les Toubou comme les seuls qui méritent d'être pris en compte. Pour eux, l'élevage du petit bétail (les chèvres principalement, mais aussi parfois les moutons) est moins digne d'intérêt. L'activité noble est l'élevage du gros bétail. Pourtant, certains groupes daza sont spécialisés dans l'élevage des chèvres. Tel est le cas par exemple des Donza, qui occupent les palmeraies du Borkou, au sud du massif du Tibesti dans le nord du Tchad.

Mais le dédain pour les chèvres s'est nuancé au fil des années, car elles ont acquis une importance stratégique. En effet les sécheresses successives, qui ont beaucoup affecté le Sahel dans le passé et qui restent une menace permanente, ont entraîné d'énormes pertes dans les troupeaux de gros bétail, surtout ceux de bovins. Or les chèvres sont des animaux rustiques, qui résistent beaucoup mieux à la sécheresse du climat que les vaches. En outre, elles sont peu exigeantes en matière de nourriture. Elles s'alimentent aussi bien de branches d'arbres que d'herbe, voire même de cartons d'emballages sur les dépôts d'ordures en ville ! De plus, leur cycle de reproduction est court, leur période de gestation se limitant à cinq mois. La fréquence des naissances est donc plus élevée, et un troupeau de chèvres s'accroît donc plus vite qu'un troupeau de bovins, à fortiori qu'un troupeau de chameaux. Ces diverses raisons expliquent que beaucoup d'éleveurs se sont retournés vers l'élevage des caprins, surtout ceux, nombreux, qui ont perdu la totalité de leurs troupeaux de bovins lors d'une sécheresse. Les chèvres, moins onéreuses, plus résistantes et plus prolifiques, leur ont permis de reconstituer plus vite un cheptel susceptible d'assurer leur subsistance. Ceci n'empêche d'ailleurs pas les éleveurs de revenir ensuite, lorsque les conditions le permettent, à l'élevage du gros bétail qui les satisfait davantage. Mais ils conservent alors, par prudence, un petit effectif de caprins qui constitue une meilleure garantie en cas de nouveau coup dur.

Quoi qu'il en soit, les chèvres restent un cheptel dans lequel les Toubou n'investissent pas leur fierté. Cette attitude, au demeurant, est comparable à celle des Touareg, chez lesquels les éleveurs de chèvres, les Kel Ulli, ont un statut moindre que les éleveurs de chameaux ou de vaches. Beaucoup de Toubou considèrent qu'il serait indigne de traire les chèvres, car les chamelles et les vaches sont là, en principe, si l'on a besoin de lait.

A vrai dire, la finalité de l'élevage des chèvres est différente de celle de l'élevage du gros bétail. Les chèvres font office de réserve de trésorerie pour les dépenses minimales, et elles constituent surtout un stock de viande sur pied. La consommation de viande, de quelque animal que ce soit, reste toutefois exceptionnelle. Une chèvre n'est tuée qu'à l'occasion d'une fête religieuse musulmane, d'une cérémonie familiale (naissance, circoncision), ou encore pour honorer la venue d'un hôte de marque. Quand à la viande de chamelle ou de vache, c'est seulement lors de cérémonies plus importantes (mariage, décès) qu'elle est consommée, ou lorsqu'un animal est malade, estropié, ou devenu trop vieux.

En dehors de telles circonstances, chaque éleveur cherche à maximiser la taille de son troupeau, c'est-à-dire qu'il en consommera ou en vendra le moins possible. Il faut rappeler en effet que l'importance du cheptel est une source de prestige en même temps que d'influence. Avoir un grand nombre d'animaux permet, comme nous l'avons signalé, de mieux faire face aux aléas climatiques et de se placer à l'abri du besoin. Mais aussi, cela permet de se montrer plus généreux envers ses proches, d'élargir par ses largesses (dons ou prêts d'animaux) le cercle de ses obligés. C'est ainsi qu'on devient un *aô bo* (littéralement un « homme grand » ; de *aô*, l'homme, et *bo*, grand), c'est-à-dire quelqu'un d'important. Seul peut avoir de l'influence celui qui se montre généreux, car cette qualité est extrêmement valorisée chez les Toubou.

Mais la maximisation du cheptel, c'est aussi la maximisation de la production de lait. Voyons donc d'abord quelles sont les techniques de traite, ainsi que celles qui permettent d'écourter ou au contraire de prolonger une période de lactation, avant de préciser à quel usage le lait est réservé.

2) Les techniques de traite

Les vaches, comme les chamelles, sont traitées deux fois par jour, le matin et le soir. Chez les Daza du Niger, ce sont les femmes qui traitent les vaches, tandis que les chamelles peuvent être traitées indifféremment par un homme ou une femme. La personne qui va traire, munie d'une entrave et de son récipient, rapproche d'abord le petit de sa mère et le met à têter, afin de provoquer la

descente de lait dans les pis. Ensuite le petit est mis à l'écart pendant la traite. Un chamelon est simplement chassé d'un geste de la main, tandis que le veau sera attaché par le cou à une patte avant de sa mère pour l'empêcher de troubler la traite. Pour traire une vache, la femme commence par attacher ensemble les deux pattes arrière de la vache avec son entrave, afin d'éviter tout coup de pied intempestif de l'animal. Elle se place ensuite en position accroupie, en tenant entre ses genoux le récipient à traire. Pour traire une chamelle, le processus est le même mais une personne seule ne suffit pas. Il faut être deux. L'un éloigne le chamelon tout en tenant le récipient pendant que l'autre, après avoir entravé la chamelle, tire sur les pis. Compte tenu de la hauteur de l'animal, il n'y a pas lieu de s'accroupir. Chacun reste debout. Pour une chamelle comme pour une vache, la totalité du lait n'est jamais entièrement soutirée. On en laisse une quantité suffisante pour le petit, qui revient après la traite terminer sa têtée.

Le récipient utilisé pour la traite, en particulier la traite des vaches, est un seau évasé de vannerie spiralée cousue. Comme les autres objets de vannerie, ainsi que les tentes de nattes qui recouvrent toutes les tentes toubou, ce seau est fabriqué avec les feuilles du palmier doum (*Hyphaene thebaica*) par les femmes des forgerons, les Azza. Ces derniers, comme dans beaucoup d'autres sociétés africaines, constituent une catégorie sociale à part. Ce sont des individus avec lesquels les autres Toubou, qu'ils soient teda ou daza, refusent de se marier (Baroin 1991).

Avant d'être utilisé, le récipient à traire fait l'objet d'un traitement préalable : il est rincé, puis fumé. On utilise à cette fin des tiges sèches de plantes locales, soit l'*ongkurche* (*Cyperus jemenicus*), soit le *gîchi* (*Panicum turgidum*). A défaut, les brindilles d'un certain acacia, le *tehi* (*Acacia raddiana*), peuvent également faire l'affaire. Ces tiges sont disposées dans un trou de la profondeur d'une main. La femme y met le feu, puis elle renverse son récipient préalablement rincé par dessus. Elle attend ensuite qu'il ait refroidi avant de l'utiliser. Cette opération, selon les Toubou, a pour but d'empêcher le lait de tourner. En même temps elle donne au lait un léger goût de fumé qui s'ajoute à son parfum naturel spécifique. En effet, le pâturage dont se nourrissent les vaches est à la fois sec et très odorant, et il leur fait produire un lait d'une excellente qualité et d'un goût très raffiné.

Les quantités de lait prélevées sur les femelles allaitantes sont peu importantes. Elles n'excèdent pas 4 à 5 litres par jour pour les chamelles. Elles sont bien moindres pour les vaches, même si les vaches élevées par les Toubou, à la robe généralement blanche ou tachetée, sont meilleures laitières que les grandes vaches brunes qu'élèvent les Peul. C'est à la brève saison des pluies, quand le pâturage est encore vert, que les vaches produisent le plus de lait.

Après la naissance de son chamelon, la chamelle produit une quantité de lait constante pendant six mois environ. Pour une vache, cette période de forte production de lait (toutes proportions gardées) se limite à trois mois après la naissance du veau. Puis la production de lait diminue progressivement. Les chamelons et les veaux sont sevrés dès que leur mère est à nouveau pleine, afin de ne pas pénaliser la nouvelle gestation. C'est en général la mère qui, spontanément, refuse alors son chamelon ou son veau.

Mais si son refus ne suffit pas, diverses techniques sont utilisées pour empêcher le petit de têter. Ces techniques sont différentes pour le veau et pour le chamelon. Dans le cas d'un veau, on lui fixe au dessus du museau soit une couronne d'épines (*beli*), soit un filet (*bobu*). La couronne d'épines pique le pis de la vache si le veau s'en approche, et la pousse à chasser son petit, tandis que le filet l'empêche simplement de têter. Ces deux dispositifs n'empêchent nullement le veau, par ailleurs, de boire ou de brouter.

Dans le cas d'un chamelon, les deux techniques que l'on peut mettre en œuvre pour l'empêcher de têter sont plus offensives. On utilise dans les deux cas une ficelle fabriquée avec la fibre souple et blanche de la racine de *tehi* (*Acacia raddiana*). Cette fibre, par ailleurs, est utilisée pour fabriquer des cordes pour toutes sortes d'usages. La première technique s'appelle *kurkwa*. Elle consiste à faire un trou dans la langue du chamelon et à passer la ficelle dedans, puis à la nouer de chaque côté de la langue. La ficelle tombe d'elle-même au bout d'un mois environ, sinon on la retire. La seconde technique, appelée *agala*, consiste à attacher, avec le même type de ficelle, la langue du chamelon à sa mâchoire inférieure en serrant très fortement. On retire ce lien au bout d'un mois environ, car il ne peut tomber de lui-même. Il coupe le museau du chamelon au point qu'il saigne quand le lien est retiré.

Diverses techniques plus élaborées sont mises en œuvre dans le cas inverse. Il s'agit cette fois non plus de mettre un terme à la période de lactation (par sevrage du petit), mais au contraire de prolonger cette période. Tel est l'objectif des éleveurs dans un autre type de situation : celui où la bête laitière a perdu son petit à la naissance ou en très bas âge. On cherche alors à lui faire accepter un autre petit, de façon à éviter qu'elle ne tarisse, afin de pouvoir continuer à la traire.

Un premier procédé est utilisé aussi bien pour les vaches que pour les chamelles. Il consiste à fabriquer un mannequin avec la peau du petit décédé, que l'on bourre de paille. On approche ce mannequin de la mère pour la traire et ce leurre peut suffire, car la manière habituelle de traire suppose toujours la présence du petit à proximité de sa mère lors de la traite. Je n'ai pas observé cette technique

sur le terrain, mais j'en ai observé à plusieurs reprises une autre, plus complexe, qui est employée uniquement pour les chamelles qui ont perdu leur chamelon.

Cette seconde technique joue sur deux tableaux. D'une part il faut empêcher que la chamelle ne refuse le petit étranger qu'on veut lui faire adopter à cause de son odeur, car le critère olfactif est déterminant dans la reconnaissance mutuelle de la mère et de son petit. D'autre part, il faut provoquer chez la chamelle la sensation qu'elle vient de mettre bas, car alors seulement elle acceptera ce nouveau bébé. Voici comment on procède.

On terrasse d'abord la chamelle après lui avoir entravé les pattes avant et les pattes arrière. On l'immobilise, et à cette fin en général quelqu'un s'assied dessus. Puis on lui bourre les narines avec de la crotte fraîche de vache ou de chameau, du poil de chameau ou de vieux morceaux d'étoffe. On perce ensuite, à l'aide d'un poinçon de métal, trois trous le long des bords supérieurs et inférieurs de chaque narine. Par ces trous, on passe trois brins de doum que l'on torsade ensemble pour former une courte ficelle, arrêtée par un nœud, au dessus du nez de la chamelle. Ses narines étant ainsi obstruées, la chamelle ne peut sentir aucune odeur extérieure.

Ensuite, on lui noue l'anus. On perce les bords de l'anus, de part et d'autre, à l'aide de deux poinçons métalliques placés parallèlement mais en sens contraire, et l'on noue autour d'eux une cordelette de doum que l'on fixe solidement. L'anus ainsi obstrué, la chamelle se trouve dans l'impossibilité de déféquer. La bête est alors désentravée et livrée à elle-même jusqu'à la tombée du jour. Pendant ce temps, les excréments s'accumulent dans son intestin et viennent à y former une masse importante. Il faut savoir en effet que ces animaux, en règle habituelle, ne défèquent pas en une seule fois mais par petites crottes successives qui s'égrenent au fil de la journée.

Le soir venu, on approche de la chamelle le chamelon que l'on souhaite lui faire adopter. Il est choisi de préférence d'une couleur et d'un âge voisins de ceux du petit qu'elle a perdu. On recouvre, le cas échéant, les yeux de la chamelle d'un morceau d'étoffe pour lui masquer la vue, et l'on entrave les pattes avant et arrière du chamelon pour l'empêcher de s'éloigner. S'il crie trop fort, on lui noue une ficelle autour du museau. On retire alors les poinçons de l'anus de la chamelle, ainsi que la cordelette, et la bête évacue alors d'un seul coup la grande quantité de crotte qui s'est accumulée pendant la journée dans son intestin. Celle-ci forme une grosse boule agglomérée que l'on recueille dans une cuvette. Son important volume, peut-on présumer, donne à la chamelle l'impression d'avoir mis bas. La crotte est écrasée et passée sur le poil du jeune chamelon à adopter, afin de masquer son odeur. Le petit est alors poussé vers sa mère adoptive, dont les yeux sont dévoilés. Puis on fait baraquier les deux animaux de

force, côte à côte, et c'est ainsi qu'ils passeront la nuit comme le font d'habitude les chamelles laitières et leurs petits.

C'est au matin seulement que le chamelon têttera cette nouvelle mère. Si celle-ci le refuse, on les attache ensemble par le cou, au moyen d'une corde assez courte, et ils sont envoyés ainsi paître en brousse. La chamelle accepte généralement ce nouveau rejeton au bout de quatre à cinq jours au plus tard, et c'est alors seulement qu'on libère de ses liens le nez de la mère adoptive.

Cette opération, bien entendu, est plus facile si le chamelon à remplacer est mort à la naissance. La chamelle n'aura pas eu le temps, dans ce cas, de connaître son propre petit, dont le corps aura été emporté au loin avant qu'elle ne le voie. Lorsque l'adoption est accomplie, le chamelon a deux mères, la sienne et sa mère adoptive qu'il tète tour à tour. Cette situation n'est pas sans créer des conflits de jalousie entre les deux mères, mais c'est le prix à payer pour ne pas renoncer au lait d'une chamelle pendant toute une année. Cependant, cette technique constitue un véritable traumatisme pour la mère et le chamelon adoptifs, ce dont les Toubou ont bien conscience. C'est pourquoi certains éleveurs préfèrent renoncer à cette production annuelle de lait, plutôt que d'imposer une telle épreuve à leurs animaux. En effet, commentait l'un d'eux : « ton chamelon, c'est comme ton propre fils ! ».

Ces méthodes spectaculaires n'épuisent pas le riche éventail des procédés mis en œuvre par les Toubou pour prolonger la période de lactation d'une vache ou d'une chamelle. Dans le cas des vaches, signalons une autre de ces techniques, l'insufflation, qui consiste à souffler dans le vagin de la vache, tout en approchant d'elle le petit à adopter. Ses pis alors lui font mal et elle se laisse têter. Cette technique, comme le souligne Le Quellec (ce volume), est attestée chez de nombreux pasteurs. Les Toubou toutefois la considèrent comme dégoûtante, c'est pourquoi ils font appel pour la pratiquer à un esclave ou un forgeron, c'est-à-dire à des individus qui relèvent de catégories sociales méprisées (Baroin 1981, 1991).

Ce n'est pas le lieu ici de dresser un inventaire complet de ces techniques de sevrage ou d'adoption, non plus que d'engager une étude comparative détaillée des peuples qui les pratiquent. Mentionnons simplement que beaucoup des savoir-faire que nous avons décrits chez les Toubou sont connus et pratiqués, avec de nombreuses variantes, par d'autres pasteurs. Tel est le cas notamment des Touareg, dont le territoire voisine celui des Toubou à l'ouest. Nous invitons le lecteur intéressé par des descriptions plus complètes à se reporter à Baroin (1975) au sujet des Toubou, ainsi qu'à Bernus (1981, pp. 178, 180, 183-184) pour les Touareg. Il est temps maintenant d'aborder cet autre aspect majeur de notre propos, celui des usages du lait.

3) Les usages du lait

En règle générale, seuls les laits de chamelle et de vache sont consommés. Comme nous l'avons noté plus haut, le lait de chèvre est le plus souvent dédaigné, surtout si la famille dispose de lait de vache en quantité suffisante. Néanmoins les éleveurs qui n'ont que des chèvres, ou dont les chamelles sont au loin, n'hésitent pas à traire ce petit bétail. De plus, les Toubou considèrent que le lait de chèvre présente des qualités proches de celles du lait humain, et c'est pourquoi le lait de chèvre est utilisé, le cas échéant, pour nourrir un orphelin ou de très jeunes enfants.

Le lait de chamelle est consommé frais, celui de vache frais ou caillé. Mais bien entendu il y a des différences régionales sensibles, dans ce territoire immense que constitue le pays toubou. Seuls les bouviers du sud, les Daza, consomment du lait de vache. Ils mangent aussi du mil, acheté aux agriculteurs sédentaires du sud, et beaucoup moins de dattes que les Teda, au nord, qui n'ont pas de vaches et ne peuvent boire que du lait de chamelle ou, à défaut, du lait de chèvre. L'alimentation des Teda diffère aussi sensiblement de celle des Daza dans la mesure où ce sont eux les principaux propriétaires des vastes palmeraies du nord du Tchad, en particulier celles du Borkou, au sud du massif du Tibesti. Les Teda mangent donc plus de dattes et moins de céréales que les Daza. Mais pour les uns comme pour les autres, le lait est un élément essentiel de l'alimentation.

Le lait de chamelle est naturellement salé et mousseux. Bu frais, il est nettement plus riche en vitamine C que le lait de vache ou le lait humain (Dahl et Hjort 1976, p. 189). Les Toubou le considèrent comme un aliment complet et celui qui boit du lait de chamelle ne nécessite donc pas d'autre aliment, ni solide ni même liquide : il peut se dispenser de boire de l'eau en plus. D'ailleurs, les jeunes gens qui passent plusieurs mois dans le désert à garder les chamelles s'en nourrissent exclusivement pendant cette période.

Au campement par contre, on tend dans le sud à préférer le lait de vache si l'on en dispose. Ce lait est bu frais ou caillé. Il entre aussi dans la confection de divers breuvages ou bouillies à base de farine de mil crue ou cuite, qui tiennent le plus souvent lieu de repas le matin et à midi. Tel est le cas notamment d'une boisson qu'on appelle « l'eau blanche », *yi cow* (de *yi*, l'eau ; et *cow*, blanc). Elle se compose d'un mélange de farine de mil crue, de petit lait, d'eau et de sucre. Parfois on y ajoute aussi du piment. Chacun en boit individuellement à la louche, dans un de ces récipients en émail que l'on achète au marché. Les Toubou se nourrissent également d'autres bouillies, plus ou moins consistantes,

à base de farine de mil cuite dans du lait ou du petit lait. Ils font quelquefois des beignets.

Certains produits de cueillette complètent et diversifient, le cas échéant, leur alimentation à base de mil et de lait. Tel est le cas de certaines graminées sauvages, autrefois récoltées en quantités importantes. Ce sont le *digeri* (*Brachiaria distichophylla*), dont les épis sont battus au bâton puis ramassés au balai sur le sol, et l'*ontul* (*Dactyloctenium aegyptium*) dont les trois épis divergents sont arrachés par les femmes à la main, tige par tige. Les graines blanches du *digeri* peuvent être récoltées en quantité suffisante pour faire la « boule » de farine cuite qui sera la base d'un repas. Ce n'est généralement pas le cas des minuscules graines rouges de l'*ontul* qui permettent tout au plus de préparer des beignets ou de la bouillie avec du lait. Les céréales sauvages sont encore récoltées dans le nord du Tchad et à l'est, en Ennedi, où elles poussent en abondance. Mais ailleurs, en dehors des périodes de disette, elles tendent à être aujourd'hui largement délaissées.

Certains fruits de la brousse sont récoltés et consommés par les femmes et les enfants, comme ceux du jujubier (*Ziziphus mauritania*) ou les petites baies noires et sucrées de l'*oyu* (*Salvadora persica*). Ces aliments sont mangés sur place, ou rapportés au campement pour être additionnés, selon le cas, de lait ou d'un peu de beurre. Les fruits amers du savonnier, un arbre au bois dur que les Toubou appellent *olow* (*Balanites aegyptiaca*), lorsqu'on les récolte, sont généralement cuits pour en diminuer l'amertume avant d'être consommés.

Il est commun aussi, en dehors des repas, de voir les Toubou, hommes, femmes et enfants, mâcher de la gomme arabique. Il s'agit de la sève séchée de certains acacias (l'*Acacia seyal*, l'*Acacia laeta* et l'*Acacia raddiana*). On récolte cette gomme sur place ou bien on l'achète sur les marchés. La gomme d'un autre arbre à l'écorce luisante, également très répandu, le *digi* (*Commiphora africana*), est elle aussi consommée. Mais ces divers produits ne constituent pas, aux yeux des Toubou, une véritable nourriture. Celle qui compte, c'est celle qui se prend au campement.

D'habitude, le seul repas consistant de la journée est le repas du soir. C'est, chez les Daza, une « boule » compacte de farine de mil cuite à l'eau, et c'est souvent le lait de vache ou de chamelle qui l'accompagne, comme une simple sauce chaude ou froide. A l'occasion, le lait est remplacé par une sauce à base d'oignons et de tomate séchée, parfois avec un peu de viande, ou bien de plantes sauvages à la saison des pluies. Le beurre fondu, lorsqu'on en dispose, est lui aussi un ingrédient très apprécié qui entre dans la composition de la sauce.

4) Le beurre

C'est seulement s'il est assez abondant que le lait de vache est baratté pour faire du beurre. La baratte des femmes daza s'utilise debout. C'est une grandealebasse sphérique d'une bonne cinquantaine de centimètres de diamètre. Elle est surmontée dans sa partie supérieure d'un col de vannerie muni d'un couvercle. Deux cercles de lianes entourent la calebasse. L'un, assez petit, se situe à la base du récipient. Il permet de la stabiliser quand on la pose au sol. L'autre, beaucoup plus large, est fixé aux trois quarts de sa hauteur. Les deux cercles, parallèles, sont reliés l'un à l'autre par des cordes en zig-zag. Cette armature sert de point d'appui à deux poignées diamétralement opposées, qui sont fixées sur le cercle supérieur. A ce cercle également est attachée une corde, par ses deux extrémités de part et d'autre. Elle permet de suspendre la baratte à un piquet ou à un arbre. Pour baratter, la femme se tient debout, sous sa tente ou à l'extérieur. Elle suspend sa baratte au dessus du sol à une hauteur convenable au moyen de la corde, et la tient des deux mains par les deux poignées. C'est dans cette position qu'elle lui impulse, de ses poignets, un mouvement sec de va et vient, jusqu'à ce que le beurre se forme à l'intérieur.

Le beurre ainsi obtenu (*tèkèrè*), mou et de couleur blanchâtre, est rapidement utilisé tel quel, ou bien il est fondu pour être conservé sous forme liquide (*mpi*). On le verse alors dans des bouteilles de verre ou de vannerie. C'est sous cette forme liquide qu'il est vendu le cas échéant, à un acheteur de passage ou bien au marché. Le lait par contre n'est pas commercialisé, d'autant que la plupart des familles vivent loin de la clientèle des centres urbains. Pourtant d'autres pasteurs du Sahel, tels que certains Peul, commercialisent leur lait (Boutrais, ce volume). Ils le vendent frais ou caillé s'ils sont assez proches d'une ville. Mais les Peul comme les Toubou ignorent les galettes de fromage sec, pourtant faciles à conserver et à transporter.

Avoir du beurre en réserve est un signe indéniable de richesse. Peu de familles peuvent s'en prévaloir, et encore moins tout au long de l'année. Le beurre de vache (car on ne peut faire de beurre avec le lait de chamelle) est hautement valorisé par les femmes toubou. C'est un produit aux usages particulièrement variés. C'est un aliment très apprécié, quand il entre dans les sauces qui accompagnent le mil. Il sert aussi de médicament, notamment contre la toux. On verse alors le beurre fondu dans les narines, d'un jeune enfant par exemple, au moyen d'une théière.

Mais surtout, c'est en tant que cosmétique que les femmes apprécient le beurre. Les femmes toubou, en particulier les femmes daza, ont le secret de parfums qu'elles fabriquent elles-mêmes à partir de plantes qu'elles pilent et mélangent avec du beurre fondu. Chacune d'entre elles conserve son beurre parfumé dans

une corne de vache (*dowai*). Cette corne est munie d'un bouchon de vannerie qui la ferme, et d'une lanière par laquelle elle est suspendue à l'intérieur de la tente. Les femmes s'enduisent les cheveux de ce beurre parfumé.

C'est aussi le produit qui sert de base à un type particulier de toilette, réservé aux femmes mariées. Cette toilette a pour nom « s'asseoir sur le feu ». Il s'agit d'une fumigation qui s'opère de la manière suivante. La femme tout d'abord s'enduit tout le corps, de beurre parfumé. Ensuite, elle prend son petit pot de terre (*kodordow*) qui lui sert à piler ses parfums. Elle y place quelques braises rougeoyantes de son foyer, et pose sur elles quelques petits morceaux de bois de jujubier bien secs, qui se mettent à fumer. Elle s'assied alors sur son petit banc de bois, place le pot fumant entre ses jambes, et s'enveloppe entièrement le corps, des pieds à la tête, d'une couverture ou de son pagne qui ne laisse apparaître que son visage. Elle reste ainsi immobile, longtemps, à suer et à laisser la peau de tout son corps s'imprégner de la fumée. Quand cette dernière a cessé de se dégager, la femme s'essuie et se rhabille.

Cette sudation prolongée nettoie la peau en profondeur, en même temps qu'elle l'imprègne d'un parfum très tenace et très caractéristique. Elle est réservée aux femmes mariées, car elle a une forte connotation sexuelle. Elle est réputée, en effet, rétrécir le sexe des femmes. C'est pourquoi il ne conviendrait pas aux jeunes filles, qui restent vierges jusqu'à leur mariage, de pratiquer cette toilette. Ainsi le beurre n'est-il pas seulement un aliment très valorisé. Il est aussi un produit associé, de façon directe, à la vie intime des femmes.

Conclusion

On pourrait considérer, de façon générale, que l'élevage des vaches est davantage l'affaire des femmes, et l'élevage des chamelles celle des hommes. Ceci tient, en partie tout au moins, au rayon des déplacements des uns et des autres. En effet les femmes, comme les vaches, se déplacent beaucoup moins que les hommes et les chameaux.

Les femmes sont liées à leurs tentes. Elles la quittent rarement. Chaque femme mariée est propriétaire de sa tente, qui a été assemblée pour elle le jour de son mariage à partir de matériaux neufs. L'association symbolique entre la tente et le statut de la femme mariée est si forte que, pour indiquer qu'une femme est mariée on dira : « elle a une tente » (*yage dey*) alors que si elle n'est pas mariée, on dira qu'« elle n'a pas de tente » (*yage danne* ; de *yage*, la tente et *danne*, elle n'a pas).

Or les vaches, comme les femmes, restent le plus souvent dans le voisinage des tentes. Leurs allées et venues sont limitées. C'est aux femmes qu'il appartient de prendre soin des veaux, et ce sont elles de même qui assurent la traite. L'abreuvement des vaches, quant à lui, est un dur travail que les hommes ou des adolescents prennent en charge quand ils sont dans le voisinage. A défaut, ce sont les jeunes filles qui peuvent prendre le relais.

Les chamelles au contraire, comme nous l'avons vu, se déplacent davantage et ce sont les hommes qui les conduisent et les surveillent au pâturage, dans des lieux souvent éloignés des campements. Ce sont eux alors, bien entendu, qui assurent la traite des chamelles. Il ne faut cependant pas voir dans cette répartition des tâches une organisation trop rigide. La flexibilité est toujours nécessaire et reste à l'ordre du jour.

Il n'en reste pas moins que, chez les Toubou qui pratiquent ces deux élevages, les femmes sont plus étroitement associées à celui des vaches qu'à celui des chamelles. Le lait de vache est le plus apprécié pour l'alimentation. Le beurre, produit qui ne s'obtient qu'à partir du lait de vache, est très valorisé. Son double usage, à la fois alimentaire et cosmétique, est sans doute un des facteurs clés qui poussent les femmes à s'ériger en promotrices de l'élevage bovin. Ce sont elles qui incitent les hommes à reprendre cet élevage, dès que cela s'avère possible, lorsqu'après une sévère sécheresse les troupeaux de bovins ont été réduits à néant.

Références

BAROIN, Catherine, 1975. "Techniques d'adoption en milieu animal (Daza du Niger)", in : *L'homme et l'animal, premier colloque d'ethnozoologie*. Paris : Institut international d'ethnoscience, pp. 493-495.

BAROIN, Catherine, 1981. "Les esclaves chez les Daza du Niger", *Itinérances, en pays peul et ailleurs, mélanges offerts à la mémoire de Pierre-François LACROIX*, vol. 2, *Littératures et cultures*. Paris : Société des africanistes (Mémoire de la Société des africanistes), pp. 321-341.

BAROIN, Catherine, 1985. *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)*. Cambridge : Cambridge University Press/Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, collection "Production pastorale et société", 456 p. (ouvrage publié avec le concours du CNRS).

BAROIN, Catherine, 1991. "Dominant-dominé : complémentarité des rôles et des attitudes entre les pasteurs téda-daza du Niger et leurs forgerons"

in MONINO Yves (éd.) *Forge et forgerons, Actes du IVème colloque Méga-Tchad, CNRS:ORSTOM, Paris, du 14-16 septembre 1988*, vol. 1, Paris : Editions de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération), pp. 329-381.

BERNUS, Edmond, 1981. *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*. Paris : ORSTOM, 507 p.

DAHL, Gundrun et Anders HJORT, 1976. *Having herds. Pastoral herd growth and household economy*. Stockholm : University of Stockholm, *Stockholm Studies in Social Anthropology* 2, 335 p.